

Hommage à Jean-FERAL (*1939 - †2013)

Mesdames, messieurs, mes chers camarades,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour rendre un ultime hommage à Jean FERAL un des plus dévoués membres de nos associations : délégué de secteur du comité d'Ille-et-Vilaine de la société des membres de la Légion d'Honneur, membre de l'association nationale des officiers de carrière en retraite, de l'Association nationale du Matériel et de l'Association des artificiers du Matériel de l'Armée de terre et enfin des Anciens Enfants de troupe.

Jean FERAL est né le 6 mars 1939, dans un petit village LE BOUSQUET de la haute vallée de l'Aude, et d'une famille dont le papa était garde forestier. Il aura une sœur et trois frères dont l'un aussi sera enfant de troupe.

A l'âge de 13 ans, Jean va revêtir l'uniforme en intégrant en 4^{ième} l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Tulle. De 1952 à 1956 il y suivra la scolarité et en 1956 il quittera l'école avec le diplôme d'Elève Breveté division « Electricité ». Il rejoint alors le 1^{er} octobre 1956, l'Ecole d'application du matériel à FONTAINEBLEAU pour suivre le peloton d'élève gradé. Le 6 mars 1957, il souscrit un engagement de 5 ans au titre du Service du Matériel. Débute pour lui sa carrière de sous-officier.

Nommé maréchal des logis le 1^{er} mars 1958 alors qu'il suit le stage de 1^{er} degré d'Appareils de Direction de Tir et Guidage à l'école d'application du matériel à FONTAINEBLEAU Sa carrière le conduira ensuite :

De septembre 1958 à février 1959 au centre d'instruction du service du matériel à Montluçon, puis de mars 1959 à septembre 1959 au 3^{ième} bataillon du matériel de réserve générale à BRUZ pour emploi à l'ERGM de DCA de BRUZ.

D'octobre 1959 à août 1960, il suit à FONTAINEBLEAU le stage du 2^{ième} degré d'Appareils de Direction de Tir et Guidage, et rejoindra ensuite l'ERGM de BRUZ.

Le 27 février 1960, il épouse Mlle Marie-Thérèse BERTIN et de leur union naîtront quatre filles dont il était très fier.

Le 1^{er} octobre 1962, il rejoint l'Ecole Militaire Préparatoire Technique du Mans, pour suivre le peloton préparatoire au concours unique des Services. Le 1^{er} avril 1963, il est promu maréchal des logis chef. Admis au concours unique des services, il rejoint le 1^{er} octobre 1963, l'Ecole supérieure et d'application du matériel à FONTAINEBLEAU pour suivre le peloton d'élève-officier d'active, cadre des adjoints techniques du service du matériel. A l'issue, il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1964.

D'octobre 1964 au 26 mars 1965, il suit le stage de spécialisation d'artificier du matériel à FONTAINEBLEAU. A l'issue, il est mis à la disposition de la Direction du Matériel des Forces Françaises en Allemagne. Il servira successivement d'avril 1965 à août 1970 à la 730^{ième} compagnie de munitions à KENZINGEN (en zone sud), puis à la 733^{ième} compagnie de munitions à WENGEROHR (en zone nord).

Promu lieutenant le 1^{er} octobre 1966, il est intégré le 1^{er} janvier 1967 dans le cadre technique et administratif du Service du Matériel. Le 1^{er} août 1970 retour en métropole affecté à l'établissement de réserve générale de munitions de Brienne le Château, service des munitions. D'août 1973 à août 1979, il est adjoint puis chef des services des munitions de l'ERGMu d'Aubigné-Racan. Il sera directeur adjoint de l'ERGMu de Châteaudun d'août 1979 à août 1984. Le 1^{er} avril 1983, il est promu commandant.

Du 20 août 1984 au 30 mai 1990, il est muté au commandement et direction du matériel de la III^{ème} région Militaire de Rennes, sous-direction technique, section munitions. C'est là que nous ferons connaissance étant moi à l'époque chef du service technique du commandement et direction régionale du génie. Le décès le 3 septembre 1985 de ton épouse te marquera profondément.

Le 1^{er} avril 1990, tu es promu lieutenant-colonel et le 30 mai tu es désigné pour prendre les fonctions de directeur de l'établissement de réserve générale de munitions d'AUBIGNE-RACAN.

Placé sur ta demande en position de retraite à compter du 1^{er} septembre 1993 et après 40 ans sous l'uniforme dont 36 années dans le service actif, tu te retires à GUIGNEN.

Tu es Chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 1^{er} juillet 1992 et Chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis le 26 mars 1985.

Je peux témoigner de l'attachement que tu portais à nos écoles militaires et en particulier à celle de Tulle qui grâce à ton bagage intellectuel acquis, tu as pu réussir facilement au concours unique des services et ainsi t'ouvrir la porte du corps des officiers du Matériel. Tu étais membre actif de notre association et c'est ainsi que tout naturellement en 2004, tu étais élu président de la section enfants de troupe d'Ille-et-Vilaine et moi-même trésorier. En 2010, après six ans de présidence, tu nous faisais part de ton choix de ne pas continuer, et c'est ainsi que je te succédais. Nous avons pu apprécier ta gentillesse, ton amabilité, ta disponibilité (malgré la distance entre Guignen et Rennes), ton calme et cette voix reconnaissable aux accents du Sud-Ouest.

A notre cochon grillé de juin 2013, tous nous t'avions trouvé fatigué. La maladie était là, et avant cette fin douloureuse du 7 décembre, je me rappelle que tu me disais regretter de ne plus pouvoir être autonome.

Mon cher Jean, tu as rejoint auprès du Seigneur, ton épouse, tes parents et ton frère aîné. Saches que nous ne t'oublierons pas. Nous voulons aussi te dire que nous partageons, de tout notre cœur, la peine de ta famille réunie, et nous vous présentons nos très sincères et affectueuses condoléances.

Colonel (er) Jean-Claude Renan. 53 Tu 58 LM 60 AI 61

Président de la section A.E.T d'Ille et Vilaine